

Un podium pour la mode circulaire

La MEL organise, en partenariat avec l'ADEME et la région Hauts-de-France, la deuxième édition des Trophées de la mode circulaire. Ces trophées récompensent des projets innovants, qui ont un potentiel de création de valeur économique, territoriale et écologique. Les porteurs de projet ont jusqu'au 30 juin prochain à 17h pour déposer leur candidature en ligne sur <https://www.modecirculaire.com/candidater/>



Les Trophées de la mode circulaire s'adressent aux petites comme aux grandes entreprises, proposant des produits, services, et processus ayant pour vocation de réduire l'impact de la filière textile sur l'environnement sur le territoire national, belge et néerlandais.

L'objectif est de valoriser et primer des entreprises qui souhaitent s'investir pour une mode engagée qui réduit son impact sur la planète, accélère les changements de comportements et s'inscrit dans l'économie circulaire. 3 catégories sont proposées :

- Espoir : projet en développement qui vise une commercialisation à court terme,
- Booster : projet sur le marché depuis moins d'un an,
- Honneur : projet sur le marché depuis plus d'un an et depuis moins de trois ans.

Ces trois trophées seront décernés pour les deux catégories d'entreprises (petites et grandes). Un trophée « Grand prix du public » sera également attribué ainsi que des coups de cœur (REV3, Eurométropole,...). Pour cette édition, 15 projets finalistes pourront être sélectionnés.

Et après ?

Le vote du grand public est prévu du 10 octobre au 16 novembre. Les projets des finalistes seront également exposés durant cette période au musée textile La Manufacture à Roubaix. Les trophées seront ensuite remis à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets entre le 17 et le 24 novembre.

A PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](https://www.lillemetropole.fr) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](https://twitter.com/MEL_Lille)

 [@metropolelille](https://www.facebook.com/metropolelille)

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35

